COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

DU 07 AVRIL 2025

Marché accord cadre à bon de commande pour la fourniture et la distribution de récupérateurs d'eau de pluie

La CCMM souhaite proposer à ses habitants qui en feront la demande la possibilité d'acquérir, dans le cadre d'achats groupés, des récupérateurs d'eau de pluie. La prestation se présentera sous la forme d'une solution complète comprenant :

- La commercialisation
- La gestion centralisée des subventions
- La logistique et la distribution groupées.

La durée du marché est d'un an ferme. Selon le succès rencontré et le budget alloué, il pourra être reconduit 3 fois pour une période de 12 mois à chaque fois. Sa durée totale est donc fixée à 4 ans.

Marché accord cadre à bon de commande pour la fourniture et la distribution de récupérateurs d'eau de pluie

Les candidats devront proposer une offre clé en main assurant la gestion globale de l'opération comprenant :

- La gestion totale du Service Client,
- Le Service-Après-Vente (SAV)
- La gestion des demandes et des stocks de fournitures,
- Dans la limite du budget alloué, la distribution aux particuliers en point de retrait,
- La fourniture d'éléments de communication (guide utilisateur, notice, textes informatifs, illustrations et photos,)
- La création et la gestion d'une plateforme web dédiée.



Marché accord cadre à bon de commande pour la fourniture et la distribution de récupérateurs d'eau de pluie

Le montant maximum annuel de commande est fixé à 25 000 € HT.

Dans ce cadre du présent marché, il est prévu que le titulaire du marché mette à disposition un nombre de récupérateurs d'eau de pluie d'une capacité d'environ 1 000 L, 500L ou 360 L, neufs ou reconditionnés et équipés d'une poche neuve apte au contact alimentaire.

Le lancement de l'opération est soumis à l'acceptation de la subvention par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

La répartition des coûts est envisagée comme suit :

- Participation financière de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse à hauteur de 50% du montant
- Contribution de la CCMM à hauteur de 25% du montant TTC
- Montant restant à payer par le particulier 25% du montant TTC

Le CTEC :Contrat Territorial Eau et Climat

Il s'agit d'un contrat développé en 2018 par l'agence de l'eau autour de 2 axes majeurs :

- l'adaptation ou l'atténuation au changement climatique
- la bonne gestion du patrimoine « eau »

Les objectifs sont :

- de fédérer les acteurs du territoire autour des enjeux de la politique de l'eau et de la biodiversité
- d'assurer une visibilité financière (3 à 4 ans) à l'agence de l'eau et aux maîtres d'ouvrage sur les projets à développer

Le CTEC :Contrat Territorial Eau et Climat

Le contrat cible des thématiques en rapport avec le PAOT 54 (Plan d'Actions Opérationnel Territorial) élaboré par la préfecture 54 et les institutions

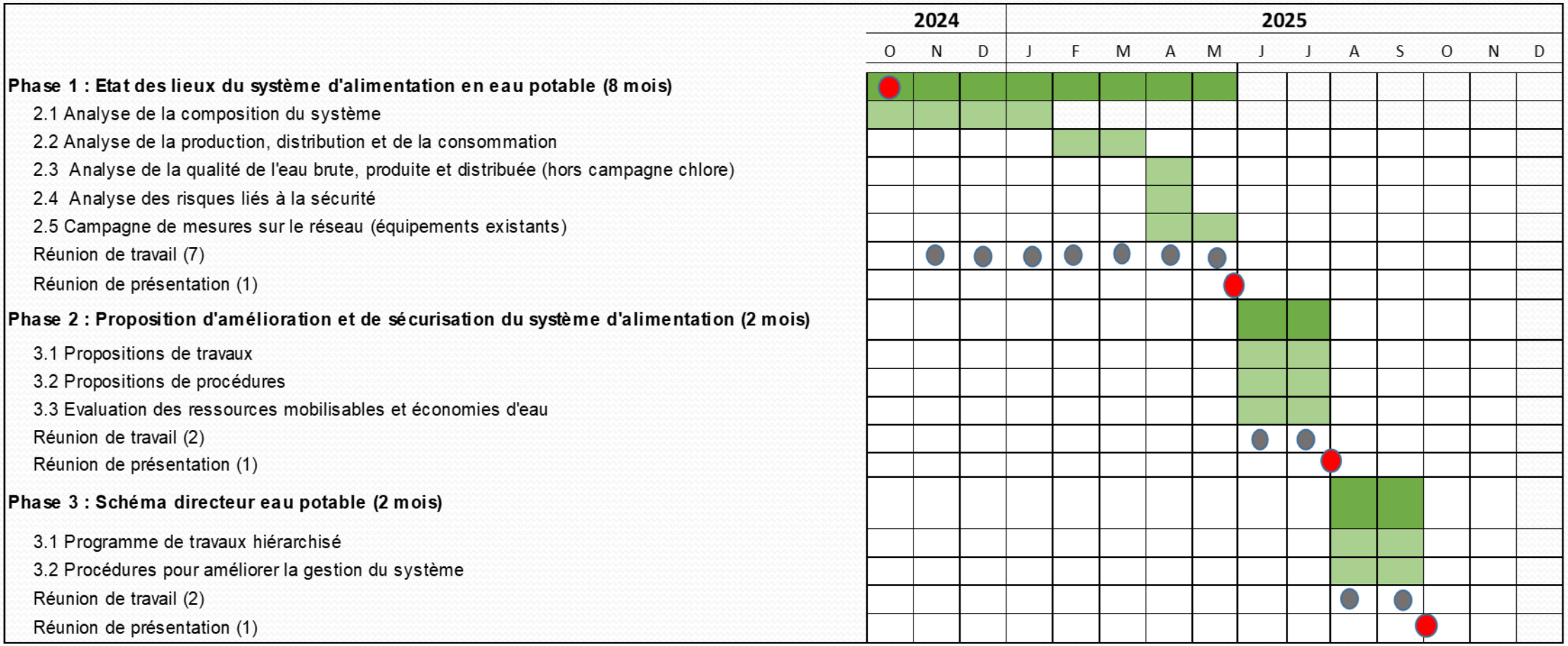
C'est aussi un outil de communication autour des engagements de la CCMM en matière d' atteinte du bon état des eaux (ex : assainissement), de qualité de l'eau distribuée (ex : protection des captages), de préservation des ressources (ex : économies d'eau) de protection de la biodiversité (ex : restauration des cours d'eau, et des zones humides) et de lutte contre les inondations (ex : gestion des eaux pluviales, ville perméable et durable)

Plus de 18 M € d'investissements (CCMM et communes) pour plus de 4 M € d'aides attendues sur 3 ans (2025 – 2027)

PRESERVATION DE LA QUALITE DE L'EAU DES MILIEUX RECEPTEURS	Amélioration de la connaissance (études)	CCMM	Schéma Directeur d'Assainissement des 19 communes (y compris étude TP, diagnostic ECP/RSDE/autosurveillance, zonages et étude préalable à l'assainissement de Pierreville) + étude potentiel GIEP
	Création de 1ers systèmes d'assainissement**. Cet objectif s'inscrit dans le plan d'actions du PCAET de la CCMM = Mesure 6.4.1 Sécuriser l'approvisionnement en AEP et en ASS**	CCMM	Dans le cadre de la création du système d'assainissement de la commune de Thélod, opérations d'élimination des eaux claires parasites (y compris MOE) Dans le cadre de la création du système d'assainissement de la commune de Thélod, opérations de travaux mise en conformité des branchements (déconnexion des fosses septiques) et déraccordement des eaux pluviales (y compris MOE) environ 120 habitations concernées
GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU POTABLE	Amélioration de la connaissance (études)	CCMM	Opération de sécurisation du site des eaux d'exhaure de MARON : AMO, études préalables avant travaux
		CCMM	Etablissement du PGSSE
	Protection des captages	CCMM	Prestations d'accompagnement à la DUP de la source de Girondeuille à VITERNE (phase administrative)
		CCMM	Travaux suite à la DUP de la source de Girondeuille à VITERNE
		CCMM	Mise en place d'un programme d'actions de reconquête du captage de la source de Girondeuille à VITERNE (dont acquisitions foncières)
	Sécurisation de l'approvisionnement. **Cet objectif s'inscrit dans le plan d'actions du PCAET de la CCMM = Mesure 6.4.1 Sécuriser l'approvisionnement en AEP et en ASS**	CCMM	OPERATION 1 : Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de SEXEY et MARON (y compris MOE)
		CCMM	OPERATION 2 : Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de FLAVIGNY et RICHARDMENIL (y compris MOE)
		CCMM	OPERATION 3 : Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de MAIZIERES et BAINVILLE (y compris MOE)
		CCMM	OPERATION 5 : Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de MESSEIN (usine) (y compris MOE)
	Equipements de détection des fuites. **Cet objectif s'inscrit dans le plan d'actions du PCAET de la CCMM = Mesure 6.4.1 Sécuriser l'approvisionnement en AEP et en ASS**	CCMM	Achat et déploiement de pré localisateurs de fuite, avec ou non rapatriement automatique journalier sur la télégestion, sur les communes sensibles du territoire
		CCMM	Mise en place de sectorisations télégérées sur les communes sensibles, semi urbaines
		CCMM	Mise en place de points de réductions de pression en réseau, pilotables et ajustables selon la demande (abaissement des pressions dans les réseaux en périodes nocturnes pour réduire les fuites)
		CCMM	Mise à jour du système central de supervision PCWIN avec intégration de nouveaux traitements des données, notamment dans la prédiction et le traitement des défaillances
	Travaux de réduction des fuites	CCMM	Opérations de travaux de réduction des fuites suite aux conclusions du SDAEP (objectif 85% rendement)

EAU ET NATURE EN VILLE (Gestion intégrée des eaux pluviales)	Etude du potentiel de déraccordement	CCMM	POUR MÉMOIRE : Etude du potentiel GIEP intégrée au SDA
	Travaux de gestion intégrée des eaux pluviales. **Cet objectif s'inscrit dans le plan d'actions du PCAET de la CCMM = Mesure 1.4.1 Développer la végétalisation des espaces urbains**	NEUVES MAISONS	**Construire un restaurant scolaire (A-3-4)** Toiture non végétale: 607.00 m² Toiture végétale: 337.00m² Espaces de pleine terre plantés: 293.50m² Stationnement en pavés drainants: 29.50m²
		NEUVES MAISONS	**Aménagement du cœur de ville** - Restructurer la place de l'Eglise (C-2-6) - Restructurer l'offre de stationnement à Neuves Maisons (B-3-1) - Requalifier l'ilot Caillon-Ferry et les rues Ferry & du Prieuré (Abords du restaurant scolaire)_Actions A-3-4 & C-2-4 (380 000€) Surface déraccordable : 4200m2 (parvis église), 2200m2 (rues Prieuré et Ferry), 400m2 (Imm Rue caillon qui sera démoli), 3600m2 stationnement + 1000m2 halle du marché Objectif : désimperméabilisation et végétalisation
		NEUVES MAISONS	**Créer un pôle multimodal au niveau de la gare de Neuves Maisons** (végétalisation & désimperméabilisation (B-1-1) Surface déraccordable : 1400m²
		NEUVES MAISONS	**Aménager la place Poirson (C-2-5)** dépenses éligibles estimées = 927 930€ surface : 8600m² (place 7500m² + toiture jean l'hote 1100m²)
		NEUVES MAISONS	**Créer une liaison douce à Neuves Maisons (B-2-4)** Ce secteur va devoir se transformer du fait de : - la réalisation par 1 aménageur d'un habitat inclusif à la place d'une ancienne piscine, avec la création d'un parc d'une surface de 7200m². Ce projet porté par l'aménageur sera présenté dans le cadre des appels à projets annuels. - et la démolition de l'autopont, avec la réorganisation des espaces publics autour, ce qui implique de investissements pour la commune. Projet porté par la commune : Le projet consiste à créer de nouveaux accès à ce nouvel espace (accès piéton, vélo, ...) et de créer des parvis, lieux de vies, trottoirs, de chemins piétons), le tout en végétalisant l'ensemble. Surface : 8000m2
		NEUVES MAISONS	**Réaménager les traverses du centre** (B-2-1) Surface : 18 700m²
		PONT SAINT VINCENT	**Aménager un cœur de ville à Pont Saint Vincent** (B-2-2) Surface : 4324m²
			Acquisition d'une cuve de récupération des eaux pluviales pour le cœur de ville de PSV
		PONT SAINT VINCENT	**Aménagement de l'espace Chefson** (C-2-2) Montant dépenses éligibles : 543 197€ Surface : 3 735m²
		PONT SAINT VINCENT	**Restructurer les poches de stationnement** (B-3-2) surface estimée : 9800m²
	Désimperméabilisation et végétalisation de cours d'écoles. **Cet objectif s'inscrit dans le plan d'actions du PCAET de la CCMM = Mesure 1.4.1 Développer la végétalisation des espaces urbains**	CCMM	***POUR MÉMOIRE*** Opérations de sensibilisation & communication auprès des communes
		NEUVES MAISONS	**Désimperméabilisation & végétaliser les cours d'école de la Place Poirson** surface cours : Louise Michel :460m² / Blum : 600m² / Zola : 700m² surface toiture : Louise Michel : 825m2 / Blum : 1050m2 / Zola 860m²
ECONOMIES D'EAU	Récupération d'eau de pluie chez les particuliers. **Cette action s'inscrit dans le plan d'actions du PCAET de la CCMM = Mesure 6.4.2 Mener une politique d'économie d'eau**	CCMM	Acquisitions de récupérateurs d'eau de pluie pour les redistribuer aux particuliers : 100 récupérateurs de 1000 L et 100 récupérateurs de 350 ou 500L chaque année
GEMAPI ET BIODIVERSITE	Renaturation des cours d'eau. **Cette action s'inscrit dans le plan d'actions du PCAET de la CCMM = Mesure 6.4.3 Renaturation et restauration des cours d'eau et Mesure 6.4.4 Anticiper les risques d'inondations**	CCMM	Inventaire des ZH sur tout le territoire (marché sur bon de commande)
		CCMM	Etude des ruissèlements (sera réalisée dans le cadre du SDA)

Point d’avancement Schéma Directeur AEP



Point d'avancement Schéma Directeur AEP

Collecte des données et visites de terrain : + de 150 ouvrages visités (réservoirs, sources, compteurs, surpresseurs, régulateurs…) en 7 jours

=> Création d'une base de données complète de la connaissance des ouvrages du territoire (fiches ouvrages)
=> Création d'un atlas cartographique (recensement et localisation précise des ouvrages) :

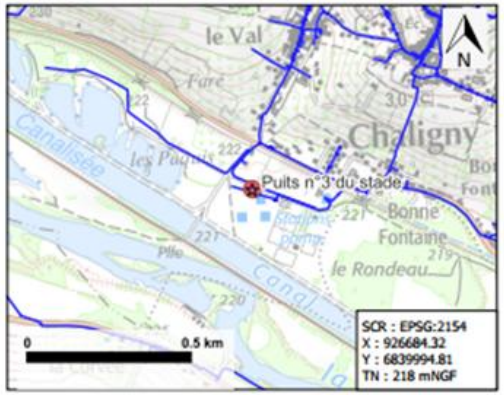
- 23 réservoirs
- 7 sources
- 9 forages
- 14 stations de reprise
- 14 stations de traitement
- 40 régulateurs de pression
- 11 compteurs de sectorisation

⇒ Création de synoptiques synthétisant le fonctionnement du réseau
⇒ Evaluation des performances du réseau : indice linéaire de perte, rendement, presssion
⇒ Analyse de la production, de la consommation, de la qualité de l'eau distribuée, de la vulnérabilité du système

Fiche ouvrage - Forage/Prise d'eau

Nom : Puits n°3 du stade | **Adresse : Chemin du stade - 54123 CHALIGNY** | **Gestion : CCMM** | **Réseau : Réseau d'adduction**

Plan de localisation



Caractéristiques principales de l'ouvrage

Type d'ouvrage : Forage

UDI : Maron, Chaligny, Chavigny, NM, Messein, Richardménil

Date de construction : 1996

Date de dernière réhabilitation : -

Nappe d'alimentation : Nappe alluviale de la Moselle

Sécurité anti-intrusion : Portail et accès au puits sécurisés. Clôture délimitant le périmètre de protection immédiate. Absence de système anti-intrusion sur le capot du puits

DUP : Procédure terminée - DUP initiale datant du 21/01/1998 ; Nouvelle DUP datant du 14/11/2005

Accessibilité : En véhicule, via le chemin du stade carrossable

Photographies


Portail d'accès au site du puits sécurisé

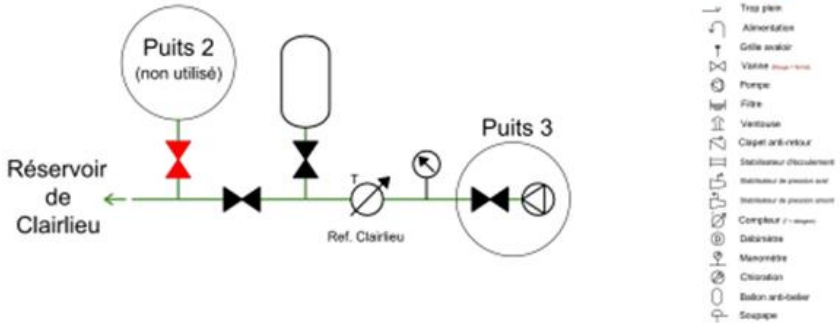

Puits n°3 du stade


Ballon anti-bélier


Trappe du forage


Armoire électrique

Synoptique



Fonctionnement

Capacité de production : 230 m3/j ; **Nombre de pompes** : 1

Fonctionnement : 1 seule pompe avec un débit maximum de 17 m3/h, qui s'enclenche en fonction du niveau dans le réservoir de Clairlieu (niveau < 1.5 m)

Canalisation d'exhaure : DN163

Canalisation de sortie : DN100

Ballon anti-bélier : Ballon anti-bélier

Mesures / télésurveillance : 1 compteur avec tête émettrice (refoulement),1 sonde de niveau dans le puits n°3. Transmission via Sofrel "57 - Puits du stade"

Traitement : Aucun de traitement sur site. Traitement au réservoir de Clairlieu (chloration par une pompe doseuse d'eau de Javel)

Observations / désordres lors de la visite

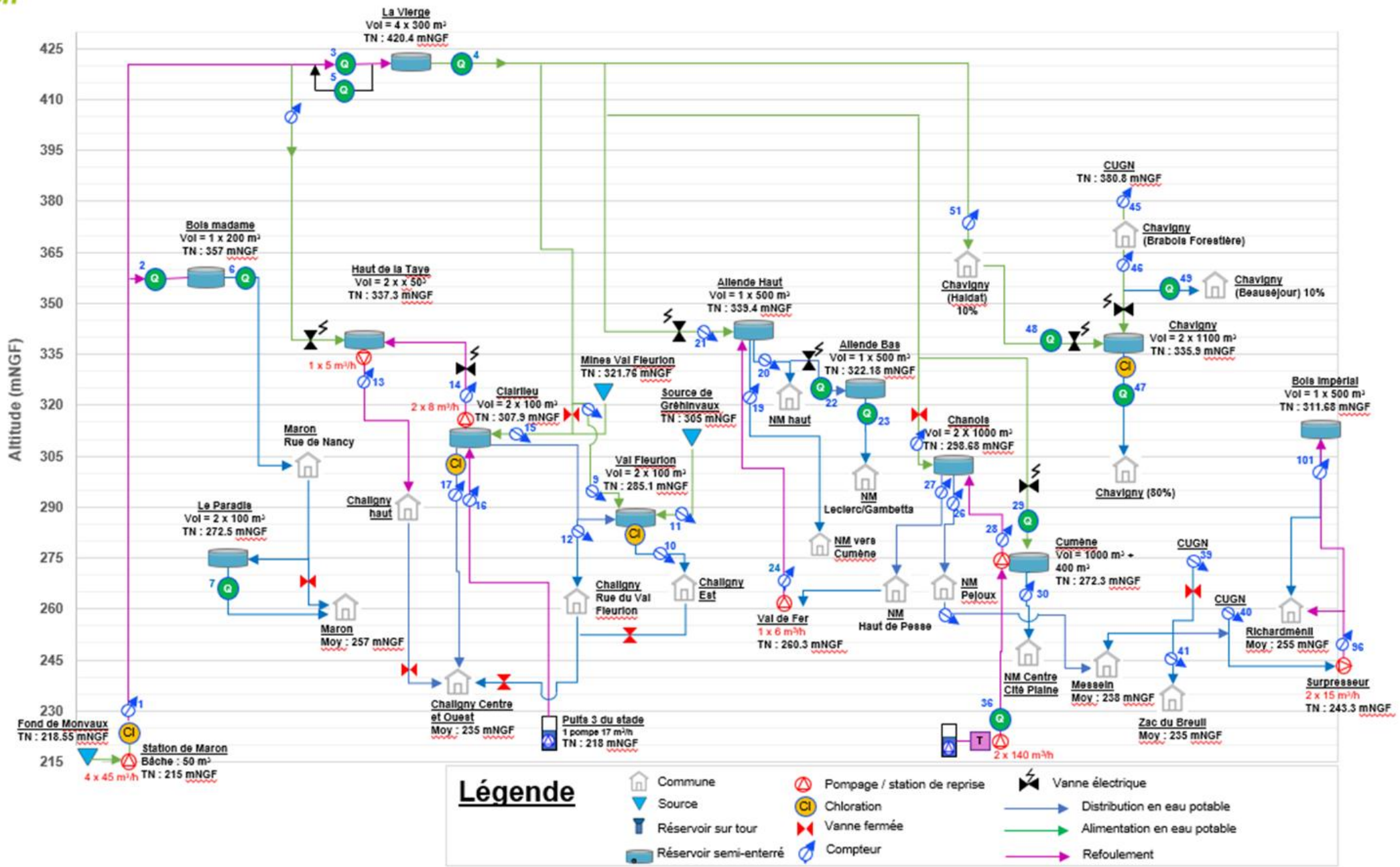
Date de la visite : 21/10/2024

Absence de crosse pour descendre en sécurité dans le regard du forage

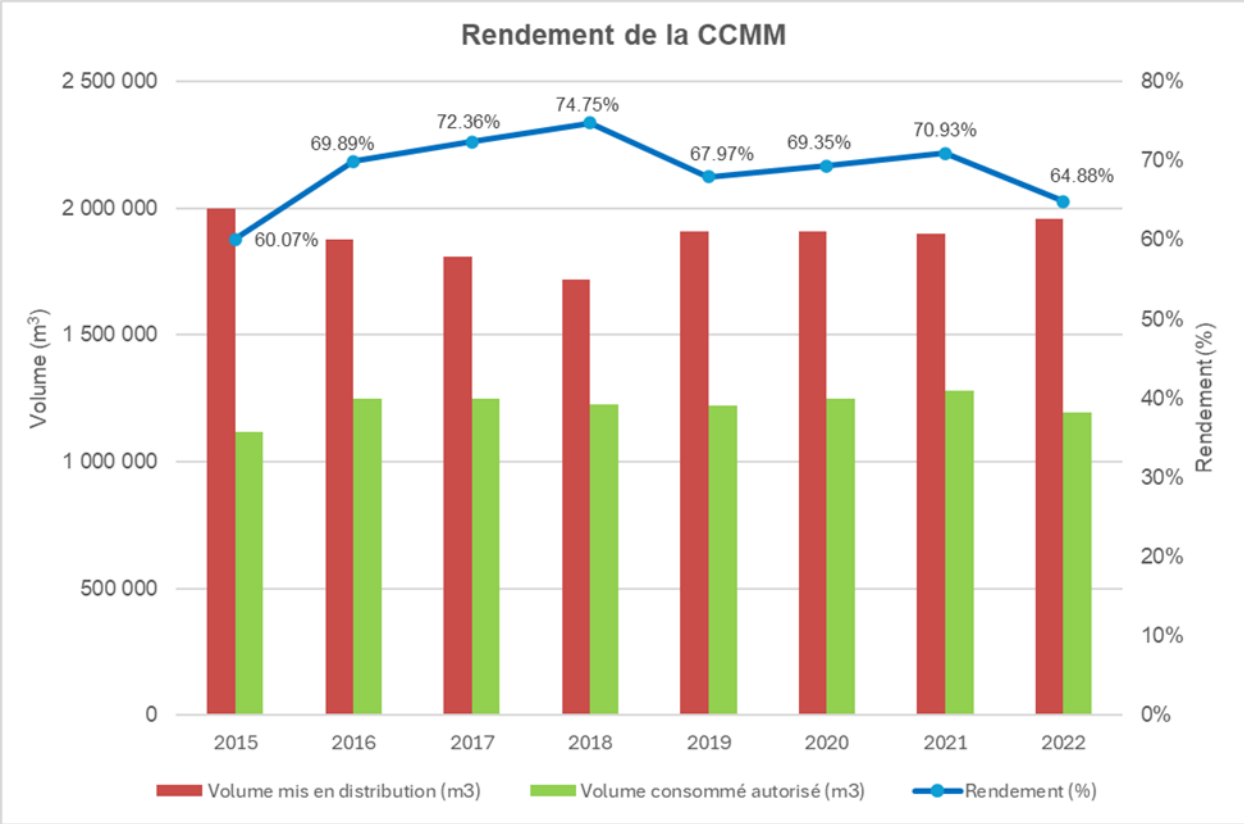
Autres commentaires

Liaison radio avec le sofrel du réservoir de Clairlieu. Le puits n°2 n'est plus utilisé depuis plusieurs années (construit en 1977). Profondeur du puits n°3 d'env. 7m (inspection 2016)

Synoptique altimétrique
UDI1 : Chaligny, Chavigny, Maron, Neuves-Maisons, Messein, Richardménil



Point d'avancement Schéma Directeur AEP



- Pas de problème de pression inférieure à 0.3 bars (règlement du service de l'eau)

$P_{minimale}$ = 0.5 bars

$P_{moyenne}$ CCMM = 6.7 bars

- Très peu de fluctuation de pression

Rendement par UDI								
Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Rendement UDI 1 (Maron etc)		61.7%	61.8%	62.8%	56.3%	56.8%	59.7%	53.8%
Rendement UDI 2 (BSM, etc)	58.3%	68.9%	70.1%	71.7%	63.2%	65.8%	67.8%	66.1%
Rendement UDI 3 (Flavigny)	85.2%	83.1%	85.6%	90.9%	92.6%	91.5%	87.7%	77.8%
Rendement UDI 4 (Thélod) + Pulligny/Pierrevile		73.1%	69.6%	64.1%	44.3%	95.4%	94.7%	
Rendement UDI 5 (Marthemont)								